

REVUE DE PRESSE DU 18 NOVEMBRE 2009

Des emplois en suspens en Haute-Gaspésie

(Sainte-Anne-des-Monts) La municipalité de Sainte-Anne-des-Monts, en Haute-Gaspésie, et sa mairesse, Micheline Pelletier, n'en peuvent plus d'attendre la création d'emplois industriels «promis» dans un territoire où perdure un taux de chômage de 25 %.

Le seul turbinier québécois, AAER de Bromont, qui installe une division électrique dans cette localité de 7000 personnes, attend, entre autres, l'obtention d'une garantie de prêt pour fabriquer les 61 éoliennes du parc de Northland Power, à Mont-Louis, en Gaspésie, un projet de 141 millions \$.

La ville-centre de la Haute-Gaspésie est aussi assise entre deux chaises **concernant le** projet de panneaux solaires proposé par la compagnie montréalaise CentennialSolar (150 et 200 emplois).

AAER, qui a demandé à Québec une garantie de prêt de 40 millions \$, n'a pas les liquidités pour lancer la production de ces éoliennes. Récemment, elle a dû à mettre à pied le tiers de son personnel.

«Le crédit s'est resserré sur les marchés. Nous accompagnons AAER dans sa recherche de financement. Nous avons déposé une offre en juin, mais les discussions entre AAER et ses prêteurs se poursuivent», a souligné Anne-Sophie Desmeules, attachée de presse du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Clément Gignac. Il a été impossible de joindre hier un porte-parole d'AAER.

L'ensemble de la situation inquiète la mairesse Micheline Pelletier. «AAER a déjà des bureaux dans l'ancien édifice de la compagnie Spiello. Le sort de ce dossier se joue dans la cour de Northland et d'AAER qui sont en recherche de financement. Pourtant, Northland a un contrat avec Hydro-Québec. Aucun dossier n'arrive à un aboutissement. Le déficit du gouvernement et les conditions de crédit fragilisent tous les projets.» (Le Soleil)

Déménagement de l'ATR de la Gaspésie - La Cour supérieure tranche

La Conférence régionale des élus (CRE) de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ne pourra empêcher l'Association touristique régionale (ATR) de la Gaspésie de déménager le bâtiment qui abrite son siège social de Sainte-Flavie vers Mont-Joli.

La Cour supérieure a rejeté l'injonction interlocutoire présentée par le gîte Bleu sur mer de Port-Daniel, la municipalité d'Escuminac et la CRE.

Les demandeurs s'opposaient au déménagement de l'organisme dans une ville située sur le territoire administratif du Bas-Saint-Laurent. À cette fin, ils avaient entrepris des démarches judiciaires pour contester le vote favorable à la délocalisation obtenu par les administrateurs de l'ATR en février dernier.

Le juge Jean-François Émond a toutefois conclu que le déménagement du bâtiment de l'ATR ne causait aucun préjudice aux demandeurs. « Le juge tranche en disant que la CRE a des raisons politiques, mais pas d'autres pour être partie prenante dans un tel débat », explique le président de l'ATR, Alexander Reford.

L'ATR peut donc déménager son bâtiment, mais techniquement le siège social demeure à Sainte-Flavie, le temps qu'un autre juge se penche sur le fond du litige, soit la validité du vote tenu en février dernier à Sainte-Anne-des-Monts.

Vote contesté

Sur le fond de l'affaire, soit le résultat du vote des membres qui ont approuvé le déménagement, l'ATR avoue que 45 votes par procuration n'auraient pas dû être comptabilisés. Même en substituant ces 45 votes, plus des deux tiers des membres se seraient exprimés pour le déménagement, selon l'ATR.

L'organisme ajoute que les autres votes contestés par la CRE ne seraient pas des votes par procuration, mais plutôt des résolutions en bonne et due forme d'organismes qui ont délégué un tiers pour les représenter lors de l'assemblée de février.

L'avocate de la partie demanderesse, Dania Minville, soutient qu'il y aurait plus que 45 votes par simple procuration c'est-à-dire sans résolution.

La saga entourant le déménagement de l'ATR se poursuit. Les opposants au déménagement du siège social n'ont pas l'intention, pour le moment, d'en appeler de la décision de la Cour supérieure. L'avocate précise que la procédure d'appel est très complexe.

Me Minville a plaidé que le jugement final, soit celui qui concerne le vote de février dernier, allait être inefficace si le déménagement était chose faite.

La CRE, le gîte Bleu sur mer et la municipalité d'Escuminac donneront un point de presse vendredi matin à Chandler pour commenter davantage le jugement. (Radio-Canada)

Chacun de son côté...

L'Association forestière de la Gaspésie fait maintenant cavalier seul.

L'Association représentait depuis 70 ans la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent. Depuis le 18 mars 2009, les deux régions sont autonomes.

Comme le financement de cet organisme provient en grande partie de la Conférence régionale des élus, la coordonnatrice de l'Association, Bernise Leblanc, explique qu'il est beaucoup plus simple de gérer les associations de façon indépendante:

L'Association forestière a d'ailleurs profité de la tenue de sa toute première assemblée générale annuelle, qui se tenait cette semaine, pour procéder à l'élection de ses administrateurs et l'adoption de ses règlements généraux.

La prochaine année devrait servir à augmenter leur clientèle de même que le financement. Étant donné les nouvelles frontières géographiques de l'Association, une révision du membership gaspésien est aussi prévue. (Radio-Gaspésie)

L'ouverture des scieries quelques semaines par année n'est pas un modèle de développement viable pour l'avenir de la région.

C'est ce que soutient la ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau réagissant à la mise en opération des usines de GDS à Pointe-à-la-Croix et Grande-Rivière. La firme devait attendre l'application des recommandations du Rapport Genest pour une restructuration de l'industrie, ce qu'elle n'a pas visiblement fait. GDS ne propose pas de projet durable à long terme déplore la ministre.

« Ce qui est un peu désolant, c'est qu'on est face à l'inconnu. GDS nous annonce une réouverture jusqu'à Noël et après, c'est le néant ».

La ministre, qui aurait pu retirer une partie des approvisionnements à GDS pour appuyer d'autres projets ne l'a pas fait. Elle demande à GDS et aux autres industriels de revenir aux objectifs du plan Genest qui était de consolider les approvisionnements pour faire fonctionner une usine par MRC.

« Faut s'asseoir autour de la table et se dire, écoutez les amis, on s'en va où avec notre industrie forestière en Gaspésie ». (CHNC)

REVUE DE PRESSE DU 17 NOVEMBRE 2009

Transport de copeaux sur rail: économique et plus écologique

(Nouvelle) Produits forestiers Temrex a commencé lundi le chargement de copeaux dans des wagons à sa scierie de Nouvelle, un développement qui quadruple le trafic sur le tronçon de la Société du chemin de fer de la Gaspésie. Les 1400 wagons additionnels par an sont destinés à l'usine de Papiers White Birch à Rivière-du-Loup.

L'aménagement d'une voie de chargement de copeaux nécessite un investissement de 1 million \$ pour la Société du chemin de fer de la Gaspésie, qui reçoit une subvention de 470 000 \$ pour le faire et qui effectue un emprunt pour financer le solde. Temrex investit aussi près de 500 000 \$ pour adapter l'équipement de sa scierie à la granulométrie de copeaux recherchée par White Birch.

L'utilisation du rail pour acheminer les copeaux signifie une baisse de 20 % de la facture de transport pour Temrex et White Birch. «Ça arrive bien», indique Loïs Lemay, responsable de l'approvisionnement de l'usine de Rivière-du-Loup, où un exercice intensif de réduction des coûts est amorcé.

Le président de Temrex, Harold Bérubé, précise que la scierie de Nouvelle écoulait jusqu'en 2008 l'essentiel de ses copeaux dans une usine de pâtes et papiers située à 80 kilomètres. AbitibiBowater à Dalhousie est fermée et les débouchés sont maintenant localisés à 400 kilomètres, parfois plus.

«On revient à un équilibre avec le rail. Notre transporteur par camion con serve la sciure, la planure, l'écorce. Il devait recourir à des camions de l'extérieur de la région pour arriver à transporter nos copeaux. Autrement, il aurait fallu qu'il quadruple sa flotte de camions. C'était impensable», dit-il.

La ministre régionale Nathalie Normandeau a vanté les vertus environnementales du projet puisqu'un train émet beaucoup moins de gaz polluant qu'un camion pour une quantité donnée de marchandises. «La sécurité des usagers du réseau routier est aussi améliorée», dit-elle.

François Roussy, président de la Société du chemin de fer de la Gaspésie (SCFG), s'est réjoui du nouveau trafic, «un pas vers la rentabilité du rail tout en contribuant à la rentabilité des entreprises». Le volume annuel passe d'environ 500 wagons à près de 2000, mais d'autres pas devront être faits pour arriver au seuil de rentabilité de 5000 à 6000 pour la SCFG, dit-il.

Temrex était déjà, et de loin, le principal expéditeur de la SCFG en raison du chargement de bois d'oeuvre. (Le Soleil)

La Grande Traversée en ski reviendra en février

L'organisation de la Traversée de la Gaspésie en ski de fond a dévoilé le parcours de la 8ième édition de l'événement qui se tiendra du 20 au 27 février sous le thème Gaspésie Terre de culture.

Quelques 250 skieurs sont attendus pour une aventure de 300 kilomètres de glisse. Le parcours débute dans les Chic-Chocs et se poursuivra vers la Baie-des-Chaleurs, avec des arrêts prévus à Carleton, Maria, Paspébiac et Port-Daniel - Gascons.

Les skieurs poursuivront à Chandler, Percé, au Parc Forillon et termineront leur périple avec la traditionnelle arrivée sur la rue de la Reine à Gaspé.

Plusieurs personnalités ont à nouveau confirmé leur présence cette année, dont Isabelle Richer, Sophie Faucher et Julie Payette. (CHAU-TV)

Décision surprenante

Nathalie Normandeau affirme que le rapport Genest devra être appliqué.

GDS a annoncé la semaine dernière le redémarrage des activités de sciage dans la plupart de ses usines qui seront ouvertes de façon sporadique, selon la situation du marché.

La direction de GDS affirmait du même souffle ne plus croire et ne plus attendre l'application du rapport Genest. Plusieurs observateurs voient dans les récentes annonces de GDS une façon de conserver leur contrat d'approvisionnement forestier.

La ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Nathalie Normandeau, a rencontré les dirigeants de GDS la semaine dernière. Elle dit être surprise des récentes décisions de la compagnie : extrait audio : <http://www.cieufm.com/fichiers/xtr63.mp3>

Nathalie Normandeau affirme qu'il est impossible pour un seul joueur de faire cavalier seul dans le dossier forestier en Gaspésie : extrait audio : <http://www.cieufm.com/fichiers/xtr64.mp3>

Le rapport Genest avait été déposé en 2006 et proposait essentiellement une scierie par MRC. (CIEU-FM)

Rôle des générations

Les jeunes et les aînés de la région invitent la population à échanger sur le rôle des générations dans un Québec qui vieillit.

La Commission jeunesse de la Gaspésie et des Îles et la Table régionale de concertation des aînés tiendra 6 rencontres qui prendront la forme d'un Café des âges.

Les citoyens qui y participeront seront répartis en petits groupes et seront invités à aborder 4 questions, notamment sur la chance ou le fardeau de se trouver au cœur d'un Québec qui vieillit, sur les moyens qui s'offrent aux jeunes de trouver une place dans une société vieillissante et sur le maintien en activité des aînés.

En fait, l'allongement rapide de la durée de vie fait en sorte que 5 générations peuvent désormais cohabiter de nos jours.

Dans la Baie des Chaleurs, les participants auront le choix de se rendre à Carleton-sur-Mer le mercredi 25 novembre en après-midi ou à New Carlisle le mardi soir, premier décembre.

Le Café des Âges est une activité qui s'inscrit dans le cadre des Rendez-vous des générations de l'Institut du Nouveau Monde, une démarche de participation citoyenne qui vise à proposer un nouveau contrat social entre les générations.

Cette démarche se déploie sur 3 ans, jusqu'en 2011. Le résultat se traduira par une Déclaration des générations. (CIEU-FM)

Le Festival d'été de Québec déménage en Gaspésie !

Le Festival d'été de Québec essaime son immense succès en Gaspésie alors qu'il y collaborera à la réalisation d'un premier Festival d'été de Québec extra-muros à New Richmond du 22 au 25 juillet prochain.

C'est en effet ce qu'ont annoncé conjointement les maires de Québec et New Richmond, Régis Labeaume et Nicole Appleby, en conférence de presse via vidéo.

« Cette association avec un des grands événements du Québec nous permet de réaliser nos rêves et d'organiser chez nous en Gaspésie, des festivités d'envergure », affirme Mme Appleby qui se dit très heureuse que sa ville bénéficie de l'expertise du Festival d'été de Québec dans l'organisation de l'événement.

Cette dernière ne tarit pas d'éloges face à la réputation du Festival d'été. « La notoriété du Festival d'été de Québec de même que l'expertise de Daniel Gélinas et de son équipe feront en sorte que nous pourrions offrir une programmation éclatante dans un environnement d'une grande beauté, en bordure de la mer et des berges, celui de la Pointe Taylor. »

Le maire de Québec est tout aussi heureux de cette alliance qui profitera à la Gaspésie. « Nous sommes solidaires, ici à Québec, avec les régions. Nous avons donné un coup de main à différentes manifestations au cours des dernières années (475e de Gaspé, 375e de Trois-Rivières, Festival de la culture de Saguenay). Ce qui est bon pour l'Est du Québec est aussi bon pour la ville de Québec. »

Le Festival d'été de New Richmond sera différent de celui de Québec précise Daniel Gélinas du Festival de Québec : « Nous irons chercher des artistes qui ne sont jamais venus dans la région, pas nécessairement les mêmes qu'au Festival de Québec. Nous allons travailler en collaboration avec les gens de la ville de New Richmond. »

Le Festival d'été de Québec travaillera avec le comité de New Richmond pour concevoir la programmation. Adaptée aux diverses clientèles, celle-ci devrait comprendre un volet musical important de même qu'un volet des arts de la rue original.

« Nous sommes très heureux de partager notre savoir-faire et nous espérons contribuer au rayonnement national et peut-être même international de cette région », ajoute M. Gélinas. « Nous voulons surprendre, amuser et divertir les gens d'ici et d'ailleurs et faire de ce festival un autre succès incontestable ».

Pour sceller cette initiative, la signature officielle d'une entente de collaboration entre les villes de Québec et New Richmond sera conclue à Québec le 23 novembre prochain en présence de la Vice-première ministre et députée de cette région gaspésienne, Nathalie Normandeau. (L'Écho de la Baie)

Québec adopte une politique plus verte

Le gouvernement Charest a présenté, lundi, une nouvelle politique de gestion des déchets, dont le principal objectif est d'interdire l'enfouissement de toutes les matières organiques dans un horizon de 10 ans.

C'est la ministre du Développement durable et de l'Environnement, Line Beauchamp, qui a dévoilé les grandes lignes du programme dans une usine de produits de papier recyclé à Candiac, en Montérégie. La politique vise à intensifier la récupération, le recyclage et la réutilisation des matières résiduelles.

La ministre Beauchamp, dévoilant le nouveau programme de gestion des déchets Québec interdira dans un premier temps l'enfouissement du papier et du carton d'ici 2013. L'enfouissement des autres matières organiques, comme les restes de table et les feuilles mortes, sera ensuite interdit d'ici 2020.

Pour ce faire, le gouvernement mettra à la disposition des municipalités une enveloppe de 650 millions de dollars pour des infrastructures de compostage et de biométhanisation. Ce dernier processus vise à dégrader la matière organique de façon à générer un gaz qui permettra de chauffer des bâtiments ou de produire un carburant vert, explique la ministre Beauchamp.

C'est vraiment un changement de mentalité qui dit qu'à partir de déchets, je peux faire du progrès. Du progrès environnemental, mais du progrès économique [aussi].

Récupérer une tonne de matière récupérée crée 10 fois plus d'emplois que de l'enfouir, estime-t-elle. Les infrastructures de biométhanisation et de compostage créeront d'ailleurs, selon elle, 5000 emplois.

Le coût des services municipaux de récupération et de mise en valeur des matières recyclables sera par ailleurs compensé à 100 % par les entreprises. Selon la ministre Beauchamp, cette mesure sera pour elles un incitatif puissant pour mettre un terme au suremballage.

Le gouvernement veut également réduire la quantité de déchets éliminés d'ici 2015. Actuellement, chaque Québécois génère annuellement 810 kilos de déchets. Québec veut la ramener à 700 kilos.

Les producteurs et distributeurs de produits électroniques, de piles et de lampes au mercure devront, de leur côté, créer des réseaux visant à récupérer le matériel qu'ils produisent ou vendent au Québec. (Radio-Canada)